Atelier mettre une note en cas d'absence

Date: 01/07/2021 - 13 participants général et pro + CPE

Constat:

Réforme et suppression des E3C: la note en contrôle continu ne reflète parfois pas le niveau, l'implication et les compétences de l'élève, notamment en cas d'absence volontaire répétée (calcul stratégique pour ne pas faire baisser la moyenne) qui a tendance à se systématiser particulièrement

visible en fin d'année et au lycée professionnel.

On constate une iniquité entre les élèves qui travaillent au risque de voir leur moyenne baisser et ceux qui choisissent sciemment leurs matières et leurs évaluations pour optimiser leur moyenne. Les

moyennes ne reflètent alors pas le niveau réel et pour l'instant les conséquences sont quasi nulles.

Le constat de l'équipe présente est que nous manquons de réponse institutionnelle pour palier à ce problème ; la loi de 2011 interdit le 0 pour sanctionner une absence, la note ne pouvant refléter que le

niveau dans une compétence et non pas un comportement ou l'assiduité .

Seule une punition de la vie scolaire peut être envisagée pour sanctionner une absence non justifiée et stratégique, d'où le recours en cours de réunion à la présence d'un CPE pour envisager les actions

possibles.

<u>Réflexions</u>: Si le 0 est interdit comment faire ?

• Punition de la vie scolaire à mettre en place en cas d'absence non justifiée à un devoir.

• Coordination avec la vie scolaire et/ou les collègues pour s'assurer que l'élève n'est pas là au cours suivant. Alerter immédiatement. (outil pronote à créer)

• Difficultés à différencier, repérer et sanctionner les évitements stratégiques d'où la nécessité d'un outil informatique pour repérer les élèves concernés et adapter la réponse.

Comment noter ces absences ou non rendu pour les DM: NN, NR,NE, Abs, NR*,Abs* (en inadéquation avec la loi 2011)? Pourquoi ces outils non conformes existent sur pronote?
Nécessité de créer un outil conforme et efficace.

• Comment est calculée la moyenne sur siècle quand certaines matières sont Non Notées ?

Intervention CPE: simulations à faire

Si l'élève a NN sur un trimestre, met-on NN sur la matière, sur l'année ?

Il est important qu'un système soit appliqué par toute l'équipe éducative pour dissuader les élèves.

Propositions: (à valider avec l'équipe de direction)

- Communication: faire passer un message clair aux élèves et aux familles en début d'année sur le fait que la matière serait invalidée si l'enseignant considère que la note n'est pas représentative en raison de devoirs non rendus ou trop d'absences stratégiques. Une punition en accord avec la vie scolaire sera appliquée.
- Pour le bac: Si l'élève a trop d'évaluations non notées dans une matière, l'équipe pédagogique pourra invalider la matière qui devra être rattrapée en septembre.
- Une échelle de sanctions devra être mise en place en accord avec la vie scolaire et l'équipe pédagogique pour adapter la réponse.
 - Traitement du problème en plusieurs étapes pour dissuader les élèves de "choisir" leurs évaluations voir leurs matières:
 - 1. En cas d'absence lors d'une évaluation quelle que soit la raison: alerter parents, PP et/ou référent CPE. (outil à déterminer et/ou à créer sur pronote pour alerter d'une absence à une évaluation lors de l'appel). Importance que ces absences soient comptabilisées et visibilisées en particulier pour un bilan lors des conseils de classe.
 - 2. Faire un rattrapage systématique de l'évaluation: idéalement pendant le cours d'après si l'élève est présent, lors d'un prochain cours ou sur un créneau dédié (vie scolaire).
 - 3. Possibilité d'organiser un devoir "bilan" trimestriel avant la fin des notes pour les absentéistes.
 - Communication des parents: toute contestation pourra être transmise par l'enseignant à l'administration.

Conclusion:

Importance d'une communication claire et transversale à tous les acteurs du lycée dès la rentrée.

Nécessité d'un outil pour visibiliser et stopper au plus vite le problème qui risque de s'accentuer avec la prévalence du contrôle continu afin d'apporter davantage de cohérence, d'équité pour une évaluation plus juste.